

SECURITE ET NAVIGATION

I - Conditions de navigation

Flamme verte : sorties autorisées

Flamme orange : sorties autorisées aux bateaux de 4 rameurs et plus avec la présence à bord d'une majorité de rameurs confirmés et la présence sur l'eau d'une sécurité motorisée

Flamme rouge ou absence de flamme : sortie bateaux interdite

En tous les cas : navigation interdite de nuit

II - Avant la sortie

Aucune sortie sur l'eau sans canot de sécurité sur l'eau (obligation légale).

De même, obligation de renseigner le cahier de sortie.

Le barreur doit obligatoirement mettre un gilet de sauvetage

(sauf si le bateau est barré à l'avant).

III - Sur l'eau

Il est indispensable de respecter du parcours autorisé sur le plan de bassin et la destination indiquée sur le cahier de sortie. Le parcours dépend d'une part du plan de navigation de base (voir ci-dessous) et des instructions des entraîneurs. En outre :

- ▶ Les péniches sont prioritaires sur le bassin.
- ▶ Le sens de circulation et des panneaux de signalisation des ponts doivent être respectés.
 - ▶ Penser à serrer la berge à tribord mais faire attention aux lignes des pêcheurs.
 - ▶ Laisser passer les bateaux d'aviron plus rapides que le vôtre en vous écartant de leur trajectoire (dépassement par bâbord dans la majorité des cas).
 - ▶ Ne pas s'arrêter ou circuler au milieu du bassin
 - ▶ Se retourner régulièrement (sauf si barreur)
- ▶ Etre très vigilant et prudent lors des changements de cap, surtout aux extrémités des îles
 - ▶ Demi tour devant le ponton du CNF INTERDIT - (passage étroit où bateaux montants et descendants se croisent) - demi tour à faire en aval du pont de Puteaux (dans tous les cas au moins 500 mètres en amont du ponton).

IV - Plan de navigation

Ce plan sert de règlement de circulation par défaut pour tous les usagers du club ; cependant, des ajustements au cas par cas peuvent être effectués sur décision des entraîneurs dans certains cas (c'est notamment le cas pour les sections de compétition).